

# PARTICULIERS

## TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES AU 01/02/2013

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

# SOMMAIRE

<b>Extrait standard des tarifs</b>	<b>2</b>
<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>	<b>3</b>
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Dates de valeur	
Succession	
<b>Banque à distance</b>	<b>6</b>
Par Internet	
Par Téléphone	
Par Automate	
<b>Vos moyens et opérations de paiement</b>	<b>8</b>
Cartes	
Virements	
Prélèvements/TIP	
Chèques	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>11</b>
Convention de Relations Équipage	
Conventions de Relations (plus commercialisées)	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>13</b>
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
<b>Découverts et crédits</b>	<b>15</b>
Facilité de caisse et/ou découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Les garanties	
Les cautions	
Avenants pour tous types de crédits	
Autres prestations	
<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>18</b>
Épargne bancaire	
Placements financiers	
Gestion sous mandat	
<b>Assurances et prévoyance</b>	<b>20</b>
<b>Opérations bancaires avec l'étranger</b>	<b>22</b>
<b>Avantages spécifiques réservés aux jeunes (- de 28 ans)</b>	<b>23</b>
<b>Résoudre un litige</b>	<b>25</b>



**Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre d'une Convention de Relations Équipage.**



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)	
• <b>Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet</b> (Cyberplus) <sup>(1)</sup>	30,00/an	2,50/mois
• <b>Produit offrant des alertes sur la situation du compte</b> (par SMS ou courriel) (réservé aux abonnés Cyberplus)	Pas d'abonnement	
• <b>Carte de paiement Internationale</b> (Visa Classic, Visa Classic Facelia, ou Mastercard) – à débit immédiat – à débit différé	0,15/alerte reçue	35,50/an 45,50/an
• <b>Carte de paiement à autorisation systématique</b> (Visa Electron)		24,00/an
• <b>Retrait en euros dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement Internationale</b> (Visa Classic, Visa Classic Facelia, ou Mastercard) – par retrait (à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait par mois)	0,80/retrait	
• <b>Virement SEPA<sup>(2)</sup> occasionnel externe dans la zone euro</b> – en agence (par virement) – par Internet (par virement)		Gratuit Gratuit
• <b>Frais de prélèvement</b> – mise en place d'une autorisation de prélèvement – par prélèvement – si créancier organisme public		Gratuit Gratuit Gratuit
• <b>Commission d'intervention</b> (par opération) (avec un plafond de 39,50 euros par jour et 173,80 euros par mois)		7,90
• <b>Assurance perte ou vol des moyens de paiement</b> (Sécuriplus)		20,00/an

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>(2)</sup> Virement réglementé, libellé en euros, à destination des pays de l'EEE, destinataire correctement identifié par l'IBAN et le BIC (voir détail zone SEPA en page 24).

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## Ouverture, transformation, clôture

- **Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte**

Gratuit

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence ou à le consulter sur [www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)

- **Aide au changement de domiciliations bancaires**

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte(s) vers une autre Banque Populaire ou vers notre e-agence. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

- **Liste de vos opérations récurrentes et automatiques**

Gratuit

- **Clôture de compte :**

- Comptes de dépôt
- Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

Gratuit

- **Transfert de compte vers une autre Banque Populaire**  
(tous types de comptes)

Gratuit

- **Transfert de compte vers un autre établissement :**

- Compte épargne (PEL, CEL, PER, PEA espèces)
- Compte titres ordinaires ou PEA  
– Frais par ligne
- Forfait minimum

70,00

9,50

70,00

- **Désolidarisation de compte joint**

Gratuit

- **Le Droit au Compte** (Service Bancaire de Base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

## Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- Un relevé de compte une fois par mois
- L'encaissement de virements reçus et de chèques déposés sur votre compte
- Le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)
- Deux chèques de banque au maximum par mois
- Un moyen de consulter à distance le solde de votre compte (Tonalité Plus ou SMS+) 3

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## Relevés de compte

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)	
• <b>Relevé de compte en ligne</b> (format PDF) (réservé aux abonnés Cyberplus et Cyberplus Découverte) <b>ou relevé de compte envoyé par courrier</b> (papier)	Gratuit	
– Mensuel	Gratuit	
– Par quinzaine	14,20/an	3,55/trim.
– Décadaire	28,80/an	7,20/trim.
– Hebdomadaire	43,20/an	10,80/trim.
– Quotidien	124,00/an	31,00/trim.
• <b>Relevé de compte électronique + maintien du relevé papier</b> (tarif unitaire prélevé mensuellement)	9,60/an	0,80/mois
• <b>Relevé de compte mensuel en braille</b>	Gratuit	
• <b>Relevé d'opérations</b> (Libre Service Bancaire)	Gratuit	
• <b>Carnet de bord - Synthèse annuelle du fonctionnement de vos comptes</b> (abonnement annuel)	10,40	

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés :

• <b>Relevé Patrimonial</b> (abonnement annuel)	28,20
• <b>Relevé ISF</b> (abonnement annuel)	27,20

## Tenue de compte

• <b>Frais de fonctionnement du compte</b> (tarif mensuel prélevé trimestriellement) <sup>(1)</sup>	23,40/an	1,95/mois
• <b>Délivrance d'un RIB ou IBAN</b>	Gratuit	
• <b>Frais de recherche d'adresse (NPAI)</b>	18,00	
• <b>Frais de compte inactif</b> (Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs)	60,00/an	15,00/trim.

<sup>(1)</sup> Non facturé aux jeunes de moins de 18 ans et aux comptes supports de Convention de Relations Équipage, Service Bancaire de Base ou Baséo.

## Services en agence

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
• <b>Mise à disposition de fonds</b> (auprès d'une autre Banque Populaire)	20,20
• <b>Recherche d'information(s) et/ou de document(s)</b>	Gratuit
– Frais de recherche simple sur information disponible en agence	Gratuit
– Frais de recherche sur information non disponible en agence (recherche archive) :	
– Identité de l'émetteur d'un flux	2,30
– Duplicata (relevé de compte, chèque émis)	2,30
– Autre recherche	mini 29,10
– Contestation non justifiée sur une opération (espèces, carte, chèque, AVP (Autorisation de Prélèvement), virement)	29,10/opération
• <b>Location de coffre</b> (abonnement annuel) <i>Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin (réduction de 50 % pour les sociétaires).</i>	À partir de 82,50

## Dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

• <b>Virement émis / AVP / Chèque payé</b> (J = jour ouvré en débit en compte)	J
• <b>Virement reçu</b> (J = jour du règlement interbancaire)	J
• <b>Chèque remis à la Banque Populaire Atlantique</b> J = jour de remise des chèques à l'agence avant 16H00 (du lundi au vendredi). Après 16H00 report au jour ouvré suivant.	J

## Succession (transmission du patrimoine)

• <b>Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 200 €</b>	Pas de frais
• <b>Pour les avoirs supérieurs à 200 €</b>	1 %
– Mini	60,00
– Maxi	490,00
• <b>Frais annuels pour dossiers non réglés, avec date d'ouverture à plus de 2 ans</b>	60,00
• <b>Frais pour résiliation de crédit</b>	30,00

# BANQUE À DISTANCE

## Par Internet

### • Cyberplus Découverte<sup>(1)</sup>

Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

Gratuit

Cyberplus Découverte vous permet d'accéder aux services de consultation de vos comptes (dernières écritures, solde de vos comptes, relevé de compte en ligne (format PDF) et à l'édition de vos R.I.B.

### • Cyberplus<sup>(1)</sup>

Abonnement permettant de consulter et de gérer ses comptes sur Internet

30,00/an 2,50/mois

Votre abonnement vous permet de bénéficier, grâce à un accès sécurisé, des services suivants : consultation de vos comptes et portefeuilles boursiers, relevé de compte en ligne (format PDF), possibilité d'effectuer des virements internes et externes, des ordres de bourse et de gérer votre crédit renouvelable Facelia.

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

### • Mise à disposition d'un Pass Cyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne

(réservée aux abonnés Cyberplus)  
(frais en sus si envoi en urgent : 3 €  
et fourniture de Pass supplémentaire : 9,90 €/Pass)

Gratuit

### • Carte Pass Cyberplus

5,50

Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : [surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr](http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr)

### • Alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération (réservé aux abonnés Cyberplus)

0,15/alerte reçue

Cette option vous permet de paramétrer des choix de réception d'alertes par sms ou e-mail :

- alerte sur solde de compte (selon le seuil de déclenchement que vous définissez)
- alerte sur opération (type d'opération, montant attendu)

### • Confirmation de l'exécution d'un virement émis par Internet (réservé aux abonnés Cyberplus)

0,15/confirmation

### • Accès à l'image des chèques remis et téléchargement (réservé aux abonnés Cyberplus)

Gratuit

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

## Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

### • Frais d'utilisation des services de banque à distance par Serveur Vocal Tonalité Plus

- Composez le 0 821 01 01 50  
ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24

0,118/min

### • Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque : composez le 02 72 79 40 40

Appel non surtaxé

### • Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable : SMS+

- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

0,35/envoi

### • Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles)

- Moviplus quotidien
- Moviplus bi-hebdomadaire

45,60/an 3,80/mois  
22,80/an 1,90/mois

Moviplus permet de recevoir, sur téléphone mobile, le solde du compte selon une périodicité adaptée à ses besoins.

## Par Automate

### • Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1<sup>er</sup> et Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7 jours/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

### Carte de retrait (cotisation annuelle)

- **Cirrus** (réservée aux 12-18 ans) 17,20

### Carte de paiement (cotisation annuelle)

- **Visa Electron à Autorisation Systématique<sup>(1)</sup>** 24,00
- **Visa Electron NRJ 12-17 ans** 15,00  
(dont personnalisation visuel carte)
- **Visa Classic ou Mastercard à débit immédiat<sup>(1)</sup>** 35,50
- **Visa Classic ou Mastercard à débit différé<sup>(1)</sup>** 45,50
- **Mastercard Foot à débit immédiat<sup>(1)</sup>** 44,00
- **Mastercard Foot à débit différé<sup>(1)</sup>** 54,00
- **Visa Premier<sup>(1)</sup>** 119,00
- **Visa Platinum<sup>(1)</sup>** 190,00
- **Visa Infinite** 319,00
- **Visa Infinite** (la 2<sup>ème</sup> carte) 213,00
- **e-Carte Bleue** (-50% pour les moins de 28 ans) 12,50

### Carte débit-crédit (cotisation annuelle)

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- **Visa Classic FACELIA<sup>(1)</sup>** 35,50  
– à débit immédiat
- à débit différé 45,50
- **Visa Premier FACELIA<sup>(1)</sup>** 119,00
- **Visa Platinum FACELIA<sup>(1)</sup>** 190,00

<sup>(1)</sup> Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite)

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

### Cartes plus commercialisées

- **Visa Jeune à débit immédiat<sup>(1)</sup>** 35,50
- **Visa Jeune à débit différé<sup>(1)</sup>** 45,50
- **Point Argent** 24,00

### Les services liés à la carte bancaire

- **Cartego : service de personnalisation du visuel carte bancaire** (pour chaque nouveau visuel et par an) 8,00

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- **Rédition du code confidentiel de la carte** Gratuit
- **Refabrication de carte** Gratuit
- **Demande de carte en urgence** (72 h) 12,60
- **Frais d'opposition sur carte** (à l'initiative du client) Gratuit
- **Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération** Gratuit

### Assurance perte et vol (Sécuriplus)

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance.

### Effectuer des retraits avec la carte

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

- **Retrait en euros à un Distributeur Automatique de Billets Banque Populaire** Gratuit
- **Retrait en euros dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement de la zone euro**
  - Avec Visa Infinite 0,80/retrait
  - Avec Visa Premier ou Platinum (à partir du 9<sup>ème</sup> retrait dans le mois) 0,80/retrait
  - Avec Visa Classic, Mastercard ou Cirrus (à partir du 5<sup>ème</sup> retrait dans le mois) 0,80/retrait
  - Avec Visa Electron 0,80/retrait

<sup>(1)</sup> Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite)



# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Virements

### Réception d'un virement

- **Virement occasionnel ou permanent** (national et virement SEPA<sup>(1)</sup>)

Gratuit

### Émission d'un virement

- **Virement occasionnel externe** (virement national ou SEPA<sup>(1)</sup>)

Gratuit  
Gratuit  
Gratuit

– en agence

– par Internet

– au DAB Banque Populaire

- **Frais de mise en place d'un virement permanent** (virement national ou SEPA<sup>(1)</sup>)

– par Internet

– au guichet de votre agence

Gratuit  
Gratuit  
Gratuit

- **Frais d'opposition à un virement avant exécution** (en devises EEE\*, dans l'EEE)

Gratuit

- **Révocation définitive d'un virement permanent** (virement national ou SEPA<sup>(1)</sup>) (retrait du consentement)

## Prélèvements<sup>(2)</sup>/TIP

- **Frais de prélèvement**

– Mise en place d'une autorisation de prélèvement

– Par prélèvement (national ou prélèvement SEPA)

Gratuit  
Gratuit  
Gratuit  
Gratuit

- **Frais d'un titre interbancaire de paiement** (TIP)

- **Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution** (révocation d'une échéance de prélèvement)

- **Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents** (retrait du consentement)

Gratuit

## Chèques

- **Remise de chèque(s)**

- **Païement d'un chèque**

- **Renouvellement automatique de chéquier**

- **Frais d'envoi de chéquier à domicile**

(hors frais d'envoi par la Poste)

- **Frais d'émission d'un chèque de banque**

- **Frais d'opposition sur chèque(s)**

Gratuit  
Gratuit  
Gratuit  
Gratuit  
Gratuit  
15,00

A la mise en place, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.

<sup>(1)</sup> Virement réglementé, libellé en euros, à destination des pays de l'EEE, destinataire correctement identifié par l'IBAN et le BIC (voir détail zone SEPA en page 24).

<sup>(2)</sup> Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA.

\* EEE : Espace Economique Européen

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Une Convention de Relations est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de réductions tarifaires par rapport à la souscription des produits et services à l'unité.

## Convention de Relations Équipage



Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre d'une Convention de Relations Équipage.

	Équipage P-rélu	Équipage Privilage	Équipage P-prestige		
<b>Services essentiels inclus :</b>					
• <b>Frais de fonctionnement de compte</b>	X	X			X
• <b>Sécuriplus</b> : assurances de vos moyens de paiement	X	X			X
• <b>Cyberplus</b> : banque à distance (Internet)	X	X			X
<b>Cartes bancaires</b>	Visa Electron	Visa Classic, Visa Classic Facelia, Mastercard	Visa Premier, Visa Premier Facelia	Visa Platinum, Visa Platinum Facelia	Visa Infinite
<b>Prix de votre Convention</b>	6,30/mois 75,60/an	8,05/mois 96,60/an	12,50/mois 150,00/an	17,20/mois 206,40/an	26,90/mois 322,80/an
<b>Prix de ces services si souscrits hors Convention</b>	97,40/an	118,90 <sup>(1)</sup> /an	192,40/an	263,40/an	392,40/an

## Les avantages supplémentaires

<b>Facilité de caisse</b> : franchise de perception des agios	1,50 € offert/trim.	3,00 € offert/trim.	4,50 € offert/trim.
<b>Carnet de bord</b> : synthèse annuelle du fonctionnement de votre compte (prix hors Convention : 10,40 €)	Offert	Offert	Offert
<b>BP Infos</b> : information juridique (prix hors Convention : 6,80 €)	Offert	Offert	Offert

## Les produits et services optionnels

<b>Crescendo</b> : service d'alimentation automatique de votre épargne	- 50 %	- 50 %	- 50 %
<b>Moviplus</b> : réception d'informations sur vos comptes par SMS	- 50 %	- 50 %	- 50 %
<b>Fructi-Budget</b> : assurer des revenus à ses proches en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %
<b>Fructi-Facilités</b> : assurer son compte bancaire en cas de décès	- 10 %	- 10 %	- 10 %

<sup>(1)</sup> Calcul réalisé avec la carte bancaire Visa Classic à débit différé.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## Conventions de Relations (plus commercialisées)

### • Équipage N (hors options)

- avec une carte Visa Electron ou Point Argent
- avec une carte Visa Classic à débit immédiat
- avec une carte Visa Classic à débit différé
- avec une carte Visa Premier

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)	
32,40/an	8,10/trim
45,00/an	11,25/trim
54,80/an	13,70/trim
114,28/an	28,57/trim

### • Équipage A (hors options)

- avec une carte Visa Electron ou Point Argent
- avec une carte Visa Classic à débit immédiat
- avec une carte Visa Classic à débit différé
- avec une carte Visa Premier

46,00/an	11,50/trim
58,24/an	14,56/trim
68,16/an	17,04/trim
127,64/an	31,91/trim

### • Options Équipage N

- Crescendo
- Budget Epargne Option 1
- Budget Epargne Option 2
- Budget Epargne Option 3
- Budget Facilité

15,20/an	3,80/trim
17,64/an	4,41/trim
35,40/an	8,85/trim
53,04/an	13,26/trim
11,40/an	2,85/trim

### • Options Équipage A

- Crescendo
- Cyberplus
- Carnet de bord
- Fructi-Budget Option 1
- Fructi-Budget Option 2
- Fructi-Budget Option 3
- Fructi-Budget Option 4
- Fructi-Budget Option 5
- Fructi-Facilités
- Moviplus Bi-Hebdo
- Moviplus Quotidien

8,48/an	2,12/trim
27,00/an	6,75/trim
9,36/an	2,34/trim
25,08/an	6,27/trim
47,88/an	11,97/trim
19,08/an	4,77/trim
38,16/an	9,54/trim
57,24/an	14,31/trim
16,32/an	4,08/trim
20,52/an	5,13/trim
41,04/an	10,26/trim

## Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Pour les clients sans chéquier, votre Banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs.

### BASEO

42,00/an	3,50/mois
----------	-----------

## Les produits et services inclus

- Carte de paiement Visa Electron
- Relevé de compte périodicité mensuelle
- 2 virements unitaires externes par mois (virement national ou virement SEPA)
- 2 virement permanents externes par mois (virement national ou virement SEPA)
- Prélèvements automatiques illimités
- Accès à la Banque en Ligne (Tonalité Plus, SMS+)
- 1 chèque de banque par an

## Les produits et services optionnels

- Moviplus (bi-hebdomadaire)

Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)

Gratuit

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5 €/opération, plafonnés à 6 opérations/mois (et 2/jour) et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés au montant du paiement rejeté dans la limite de 10,00 €/rejet et 3 rejets/mois.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## Commission d'intervention

### • Frais par opération

- Plafond journalier (5 écritures)
- Plafond mensuel (22 écritures)

7,90  
39,50  
173,80

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

## Opérations particulières

### • Frais par Saisie Attribution (Opposition à Tiers Détenteur, Saisie à Tiers Détenteur ou Avis à Tiers Détenteur)

- Forfait de traitement
  - sur compte créditeur (avoirs bloqués)
  - sur compte débiteur (avoirs non saisissables)

75,90  
41,50

### • Opposition administrative

- (Frais proportionnels au montant de l'incident)
  - sur compte créditeur (avoirs bloqués)
  - sur compte débiteur (avoirs non saisissables)

10%  
Maxi 75,90  
Maxi 41,50



# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

#### • Forfait de rejet d'un chèque

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

– Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00
– Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

• <b>Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</b> (Inclus dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)	8,80
• <b>Chèque émis en période d'interdiction bancaire</b>	25,00
• <b>Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision</b>	9,80
• <b>Frais de dossier d'interdiction bancaire survenue dans une autre banque</b>	40,00

### Les incidents liés aux autres moyens de paiement

#### • Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télévirement<sup>(1)</sup>

(pour absence de provision suffisante)

– Inférieur à 20 €	Montant de l'opération	20,00
– Supérieur ou égal à 20 €		

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

• <b>Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive</b>	25,00
--	-------

<sup>(1)</sup> Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Facilité de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

• <b>Frais fixes d'arrêté de compte trimestriel</b> (si plus de 1,50 € d'intérêts débiteurs dans le trimestre)	15,00
• <b>Découvert du compte</b> – Intérêts débiteurs au taux de TBB = Taux de Base Bancaire (7,10 % au 01/09/2012)	TBB+12

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est précisé sur votre relevé de compte et est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêté.

## Crédits à la consommation

• <b>PREVair / AUTOVair</b> – Frais de dossier forfaitaires	50,00
--	-------

PREVair : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

AUTOVair : pour financer un véhicule "propre" à conditions préférentielles.

• <b>Prêt personnel :</b> – Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt – minimum	1 % 50,00
• <b>Assurance décès invalidité (DPTIA*)</b> (Pour 10 000 € empruntés)	À partir de 4,70/mois

Autres montants et conditions, consultez le barème auprès de votre agence.

\* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

## Crédits immobiliers

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
• <b>Prêt Épargne Logement</b>	Pas de frais de dossier
• <b>Prêt à Taux Zéro</b>	Pas de frais de dossier
• <b>Eco-prêt à Taux Zéro</b>	Pas de frais de dossier
• <b>Autres types de prêts immobiliers</b> (y compris prêts relais) :	
– Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt	1 %
– minimum	150,00
• <b>Assurance décès invalidité incapacité</b> (pour 10 000 € empruntés)	
– DPTIA IT* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt)	À partir de 1,90/mois
– DPTIA* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt)	À partir de 1,35/mois

Des offres spécifiques sont dédiées à la clientèle de fonctionnaires ACEF et CASDEN et au microcrédit (financement et cautionnement).

## Les garanties

• <b>Frais de gage sur véhicule</b>	166,00
• <b>Nantissement de compte PEP**</b>	260,00
• <b>Nantissement de parts SCI/SCM/SCP/sociétés non cotées/SCPI**</b>	468,00
• <b>Nantissement de comptes titres financiers cotés et non cotés**</b>	260,00
• <b>Hypothèque maritime, fluviale et aérienne</b>	260,00
• <b>Délégation sur produits assurance vie capitalisation**</b>	260,00
• <b>Frais d'étude pour délégation d'assurance</b>	120,00

## Mainlevée de garantie

• <b>Gage sur véhicule</b>	105,00
• <b>Garanties réelles</b>	
– Mainlevée par notaire (frais notaires en sus)	168,00
– Autres mainlevées**	57,00

## Les cautions

• <b>Information caution</b>	Gratuit
• <b>Caution et avals donnés par la Banque Populaire</b>	
– Commission proportionnelle (prélevée mensuellement)	2%/an
– Minimum par mois	3,18
• <b>Mise en place d'une caution bancaire</b>	
– Caution de passif	68,00
– Autres cautions	25,00

\* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail.

\*\* Gratuit si produit détenu à la Banque Populaire.

## Avenants pour tous types de crédits

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
• <b>Renégociation de taux</b>	
– Coût proportionnel au gain	10 %
– Coût minimum	1000,00
• <b>Clause de modularité</b> (à chaque exercice de la clause)	100,00
• <b>Modification ou réaménagement durée de crédit</b>	150,00
• <b>Suppression ou substitution de garantie</b> (% encours)	1 %
(hors coûts éventuels de la nouvelle garantie)	
– Coût mini	150,00
– Coût maxi	1000,00
• <b>Changement date de prélèvement ou compte support</b>	20,00

## Autres prestations

• <b>Attestations et recherches diverses</b> (dont attestation d'intérêts)	15,50
• <b>Frais de demande d'états cadastraux</b>	38,00
• <b>Frais de demande de relevé d'état hypothécaire</b> (refacturation coût de la conservation des hypothèques)	
• <b>Duplicata de tableau d'amortissement</b>	15,50

## Remboursement anticipé

• <b>Indemnités de remboursement anticipé</b>	6 mois d'intérêts
(maxi, sur capital restant dû)	3,00%
• <b>Décompte de remboursement anticipé</b>	75,00

## Echéance impayée

• <b>Régularisation d'échéances impayées - intérêts de retard</b>	Taux du prêt +3
(pour toute régularisation au-delà du 6 <sup>ème</sup> jour de la date d'échéance prévue au contrat)	

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Épargne bancaire

### • Bénéficiaire d'une épargne disponible

Livret A, Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, Compte Sur Livret Fidelis.

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

### • Épargner en vue d'un projet immobilier

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement.

### • Épargner pour vos enfants

Livret 1<sup>er</sup> pas (jusqu'à 12 ans), Livret Jeunes (12-25 ans), Plan Épargne Enfant.

### • Crescendo

Alimentation automatique de votre épargne selon les disponibilités de votre compte de dépôt (par an)

 16,90

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

## Placements financiers

### Frais sur ordres de bourse

La facturation des ordres de bourse dépend de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du canal de transmission (Internet ou téléphone).

#### • Ordres de bourse Euronext

	Téléphone	Internet
%	1,4%	0,6%
Mini	14,90 €	8,90 €

#### • Ordres de bourse hors Euronext

	Téléphone	Internet
%	1,4%	0,6%
Mini	59,90 €	46,90 €

#### • Souscription OPCVM (actions, obligations, monétaires...)

- OPCVM Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels) Gratuit
- OPCVM hors Banque Populaire 27,90
- **Ordre transmis et non exécuté** 2,00

## Droits de garde

Le calcul des droits de garde correspond aux frais fixes de gestion du portefeuille + forfait par ligne de titres détenue + commission proportionnelle sur le montant du portefeuille. Les OPCVM de la Banque Populaire et les emprunts émis par la Banque Populaire sont exonérés du forfait par ligne et de la commission proportionnelle.

Droits de garde (annuels)

- **Frais fixes de gestion du portefeuille** 25,00
- **Forfait par ligne** (maxi 7 lignes facturées)
  - Euronext 3,50
  - Hors Euronext 20,00
- **Commission proportionnelle**
  - Euronext 0,22%
  - Hors Euronext 0,40%

## Autres produits et services

- **Atlantique Bourse Conseil** (par an) 197,35

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions.

- **Hisséo : virement permanent sur compte espèces PEA** Gratuit

## Gestion sous mandat (Atlantique Mandats)

### Compte titres ordinaire et PEA

- **Frais de mise en place de mandat** 120,50
- **Commission semestrielle de gestion financière HT**
  - Sur encours détenus 0,20%
  - Minimum 74,75
- **Droit de garde** 2 x tarif standard
- **Frais de courtage** tarif standard

### Assurance Vie

- **Commission annuelle de gestion financière** À partir de 0,15%
- Minimum 200,00

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

## Assurer vos moyens de paiement

### • Assurance perte et vol des moyens de paiement (Sécuriplus)

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

20,00/an

Réduction de 50 % en cas de souscription d'une 2<sup>e</sup> assurance sur le même compte.

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont perdus ou volés simultanément.

Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé), 7j/7, 24h/24.

### • Sécuri ASSO option 1

24,80/an

### • Sécuri ASSO option 2

59,80/an

## Votre assurance personnelle

### • MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Sur devis

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

### • Autonomis

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Sur devis

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

### • Plan Fructi-Obsèques

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Sur devis

Contrat de prévoyance permettant de financer ses obsèques par le versement d'un capital en cas de décès, avec de nombreux services intégrés : respect des volontés, aide à l'organisation des obsèques...

## Protéger vos enfants

### • Assur - BP Enfant

Sur devis

### • Assur - BP Horizon

Sur devis

## Assurer l'avenir de vos proches

### • Fructi-Famille ou Tisséa

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

Sur devis

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession\* et de prélèvements sociaux.

### • Fructi-Facilités

Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droits

 18,20/an

### • Fructi-Budget

En cas de décès par accident, vos ayants droits sont assurés de pouvoir couvrir leur charges mensuelles pendant 12 mois

– Option 1 - 1 500 € par mois

 27,80/an

– Option 2 - 3 000 € par mois

 53,20/an

## Assurer vos biens

### • Assur - BP Auto

Sur devis

### • Assur - BP Habitat

Sur devis

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

## Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion

### • Tranquil'Habitat

Sur devis

Contrat de télésurveillance basé sur la dissuasion, la détection à distance, le contrôle et l'intervention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de clientèle.

## Informations juridiques et pratiques

### • BP Infos : information pratique, juridique ou technique

6,80/an

### • Conseil juridique Association

6,00/an

\* Dans la limite de la législation en vigueur

# OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER <sup>(1)</sup>

## Chèques de voyage et achat de devises

- Achat/vente billets devises
- Achat chèques de voyages devises
- Vente chèques de voyages devises

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

	4,40
2 % (mini 4,40)	4,40

## Opérations par carte bancaire

- Retrait distributeur hors zone euro  
(fixe + % du montant)
- Retrait guichet dans et hors zone euro  
(fixe + % du montant)
- Achat carte bancaire hors zone euro -  
en % du montant

2,60 + 1,95 %	
4,70 + 1,95 %	
1,95 %	

## Virements vers l'étranger

- Virement émis en euros vers un pays hors EEE\*
- Virement émis en devises (hors commission de change)
- Mise à disposition (hors commission de change)

22,70	
22,70	
39,30	

## Vos flux en provenance de l'étranger

- Virement en euros en provenance autre que EEE\*
- Virement en devises sans cession  
(hors commission de change)
- Commission de réparation  
(coordonnées bancaires erronées)
- Encaissement chèque inférieur à 1 000 €  
supérieur à 1 000 €  
(hors éventuelle commission de change + frais de virement  
si crédit après encaissement)
- Frais d'impayé sur chèque étranger remis  
+ frais de correspondant + commission de change  
sur le montant du chèque au cours du jour du rejet
- Modifications, corrections, avis de sort

22,70	
22,70	
11,20	
13,70	
22,70	
20,40	
47,40	

## Vos commissions de change

Attention le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

- Commission de change

14,20	
-------	--

<sup>(1)</sup> Opérations en devises hors euros ou impliquant un pays hors EEE\*

\* EEE : Espace Economique Européen

# AVANTAGES SPÉCIFIQUES RÉSERVÉS AUX JEUNES (- DE 28 ANS)

## Votre Convention de Relations

### Équipage Horizon

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

<b>Prix total</b>	<b>3,90/mois 46,80/an</b>
Cartes bancaires	Visa Electron / Visa NRJ / Mastercard / Visa Classic / Visa Classic Facelia
Frais de fonctionnement de compte	x
Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement	x
Cyberplus : banque à distance (Internet)	x
Facilité de caisse : franchise de perception des agios	Jusqu'à 300 € de découvert en moyenne par trimestre
<b>Option</b>	
Moviplus : réception d'informations sur vos comptes par SMS	- 50%

## Vos moyens de paiement

- Carte de retrait Cirrus (réservée aux 12-18 ans) 17,20
- Carte de paiement Visa Electron NRJ 12-17 ans 15,00  
(dont personnalisation visuel carte)
- Personnalisation visuel carte - carte NRJ 3,00  
(au-delà de 17 ans)
- e-Carte Bleue (abonnement annuel en plus de la cotisation carte) 6,25

## Votre épargne

- Livret Jeune (12-25 ans)

Bénéficiez d'une rémunération attractive et exonérée de prélèvements sociaux et fiscaux.

## Vos financements

- Prêt Etudes / Prêt Apprenti / Prêt Rentrée / Prêt Permis à 1 € / Prêt « Avance 1<sup>ers</sup> salaires » / Prêt « Je m'installe » / Caution Jeunes Locataires

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les étudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

## Votre assurance

- Assur - BP Horizon

Sur devis

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).



**Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

**Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

**Zone EURO :** constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

#### **Facelia est un produit de :**

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 486 407 115 euros  
Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.  
RCS Paris n° 493 455 042.  
Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 08 045 100.  
et NATIXIS FINANCEMENT  
Société anonyme au capital de 60 793 320 euros  
Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS  
439 869 587 RCS PARIS.  
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

#### **Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE  
Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS  
352 259 717 RCS PARIS  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale de Natixis Assurances.

#### **Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE  
Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS  
399 430 693 RCS PARIS  
Entreprise régie par le Code des Assurances.  
et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

#### **Assur - BP Enfant, Assur - BP Horizon, Assur - BP Auto et Assur - BP Habitat sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD  
Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros  
Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT  
401 380 472 RCS NIORT .  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Assurances Banque Populaire IARD est une filiale de Natixis Assurances.

# RÉSOLURE UN LITIGE

## Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

**Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :**

- 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**
- 2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Clients de votre banque**

#### **par courrier :**

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE - Service Clients  
1 rue Françoise Sagan - Saint-Herblain  
44919 Nantes Cedex 9

**par internet :** [www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)\*

**par téléphone :** 0 805 904 500 (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 18h)

Que ce soit de votre conseiller ou du Service Clients, à défaut de réponse dans les 5 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 15 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

### **3. En dernier recours, le Médiateur**

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Clients, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur de la Banque Populaire Atlantique  
1 rue Françoise Sagan - Saint Herblain  
44919 Nantes Cedex 9

Pour en savoir plus : consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site de la banque [www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)\*

\*Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.



# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

## Un conseiller à votre écoute

Pour contacter votre conseiller,  
demandez à votre agence son numéro de ligne directe  
(appel non surtaxé)

Agence téléphonique Alodis  
02 72 79 40 40 (appel non surtaxé)  
du lundi au vendredi :  
8h30 / 19h00  
le samedi :  
8h30 / 13h00

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24

Par Internet, avec Cyberplus  
[www.atlantique.banquepopulaire.fr](http://www.atlantique.banquepopulaire.fr)\*

Par SMS, avec le 6 11 10 (0,35€/SMS + le coût du SMS  
facturé par votre opérateur)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)  
Depuis la France, au 0 821 01 01 50 (0,118€/min)  
Depuis l'étranger, au +(33) 1 41 86 24 24

\* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.



LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR